

Engagement de la CIPD25 : planification familiale

Depuis 65 ans, la FIGO travaille de concert avec les plus grands organismes de santé au monde pour œuvrer à l'amélioration de la santé et des droits des femmes partout dans le monde.

À l'occasion du Sommet de Nairobi, nous affirmons notre engagement à intensifier les efforts pour la mise en œuvre et le financement complets, efficaces et accélérés du programme d'action de la CIPD, des principales mesures pour la poursuite de la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La FIGO apportera son appui à la réalisation de l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive dans le cadre de la couverture santé universelle (CSU) en s'efforçant de parvenir à :

Zéro besoin non satisfait en matière d'informations et de services de planification familiale et disponibilité universelle de contraceptifs modernes de qualité, abordables et sans danger.

Il est indispensable d'accroître l'accès à des soins contraceptifs de qualité fondés sur les droits pour donner le moyen aux femmes de prendre des décisions éclairées au sujet de leur santé sexuelle et reproductive. Une telle action a un impact direct sur la réduction de la mortalité maternelle.

Depuis 2013, la FIGO œuvre par l'intermédiaire de six de nos sociétés-membres nationales en vue d'institutionnaliser la prestation de services de planification familiale du post-partum (PFPP) dans les soins de maternité courants. Nous avons formé des sages-femmes, des agents de santé, des médecins et du personnel d'accouchement dans le but d'institutionnaliser la pratique de services de conseil portant sur la planification familiale du post-partum.

Placer les dirigeants locaux au centre de nos actions de planification familiale du post-partum permet d'avoir un impact à long terme.

Apporter des conseils en matière de contraception : Cette initiative consiste à fournir des renseignements et de l'aide dans le choix d'une méthode qui répond aux besoins et aux préférences d'une femme, classés prioritaires par la FIGO, dans son programme de planification familiale du post-partum ; ces conseils offrent une occasion formidable d'accroître l'utilisation de méthodes modernes et de réduire les taux d'abandon.

Permettre à davantage de femmes de disposer de moyens contraceptifs sûrs et efficaces a pour effet de diminuer les infections sexuellement transmissibles, le nombre de grossesses non désirées, le nombre de décès de femmes et de filles pendant la grossesse et l'accouchement (notamment en raison d'avortements non sécurisés), ainsi que le nombre de décès de nouveau-nés.

D'après ce que nous avons pu observer, l'acceptation et la mise en œuvre d'une initiative PFPP au niveau national incitent chaque professionnel de santé à examiner cette question dans le cadre de sa mission professionnelle.

La FIGO et ses partenaires ont formé plus de 8 000 professionnels de santé en matière de services de conseils et de pose de PFPP et plus de 630 000 femmes ont reçu des conseils en la matière.

Déclaration de la FIGO

20 août 2019

La [cible 3.7 des Objectifs de développement durable](#) vise à assurer l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive, notamment en matière de planification familiale, d'information et d'éducation, et à intégrer la santé reproductive dans les stratégies et programmes nationaux. L'initiative PFPP de la FIGO contribue donc directement à cet indicateur et la FIGO continuera d'appuyer nos sociétés membres nationales pour qu'elles atteignent ces cibles.